

Victoire pour le syndicat CGT Sopra Steria et le syndicat Solidaires Informatique

La Cour de Cassation était saisie par le CE de Sopra Steria Group, le Syndicat CGT Sopra-Steria et le Syndicat Solidaires Informatique d'un litige sur le calcul de l'enveloppe globale de la prime de vacances distribuée aux salariés. La Direction considérait que l'indemnité de congés payés des salariés partis avant le 31 mai de l'année ne devait pas être intégrée au calcul.

Grâce aux moyens juridiques présentés par le Comité Social et Economique d'établissement, le syndicat CGT Sopra Steria et le syndicat Solidaires Informatique, la Cour de Cassation a tranché : elle a cassé et annulé le 7 juin 2023 l'arrêt rendu par la cour d'appel de Paris le 28 octobre (Cour de cassation, Chambre sociale, 7 juin 2023, n° 21-25.955).

Ainsi l'indemnité de Congé Payés des salarié·e·s partis avant le 31 mai de l'année de référence doit être incluse au calcul global de la prime de vacances.

Cette somme vient donc **augmenter le montant de la prime de vacances**, et vu le turn-over dans le groupe et plus généralement dans les ESN, cela devrait être perceptible dès le prochain paiement de cette prime fin juin. Nous rappelons l'absurdité de devoir mobiliser autant de moyens juridiques pour un montant à payer si faible pour SopraSteria.

Cela montre que nous devons nous acharner jusque dans les moindres détails (détail pour la direction, mais pas pour nous car il s'agit d'argent dû, et de respect de la loi et des accords).

Enfin, la CGT est attachée aux primes de vacances, car ces dernières **cotisent** contrairement aux autres primes. Nous sommes, par conséquent, attachés à leurs versements.

Seuls les syndicats CGT et Solidaires Informatique ont suivi le CSE dans cette procédure, ce qui montre l'attachement de ces syndicats de lutte à la défense des salarié·e·s, à l'inverse des syndicats maison qui signent des accords moins-disants et dans l'intérêt des actionnaires

Télétravail, travail hybride, quelles conséquences ?

Depuis le covid et via le télétravail, la transformation numérique s'est accélérée, le travail hybride s'est installé comme une organisation pérenne mélangeant télétravail et travail sur site. À la suite de la première enquête nationale sur le télétravail lancée en 2021: l'Ugict-CGT, Secafi, Malakof Humanis partenaires de l'Observatoire du télétravail, lancent le 12 juin 2023 un nouveau questionnaire adressé aux salarié·es concerné·es par cette forme d'organisation.

Un état des lieux s'impose : Le télétravail améliore-t-il les conditions de travail ? Est-il toujours plébiscité par les salarié·e·s ? Est-ce vraiment un choix ou la meilleure façon d'éviter transports à rallonge et ambiance délétère au bureau ? Les employeurs ont-ils modifié l'espace de travail, le contrôle du travail, mis en place le flex-office ? Quelles conséquences sur la cohérence du collectif de travail ? Le télétravail crée-t-il des jalousies entre "éligibles" et "non-éligibles" au travail à distance ?

Comment participer ?

Tout·e·s les salarié·e·s peuvent participer anonymement. Qu'ils/elles soient en télétravail ou en équipe mixte composée de personnes en situation de télétravail et en présentiel. Les données récoltées seront instruites par les membres du conseil scientifique de l'Observatoire. Une conférence de presse sera organisée pour faire paraître les résultats.

Quel objectif ?

L'objectif de l'Observatoire du télétravail www.obstt.fr est de suivre périodiquement (1 enquête par an) l'évolution de l'organisation du travail et d'anticiper celles à venir.

Pour répondre à l'enquête télétravail / travail hybride :

obstt.fr

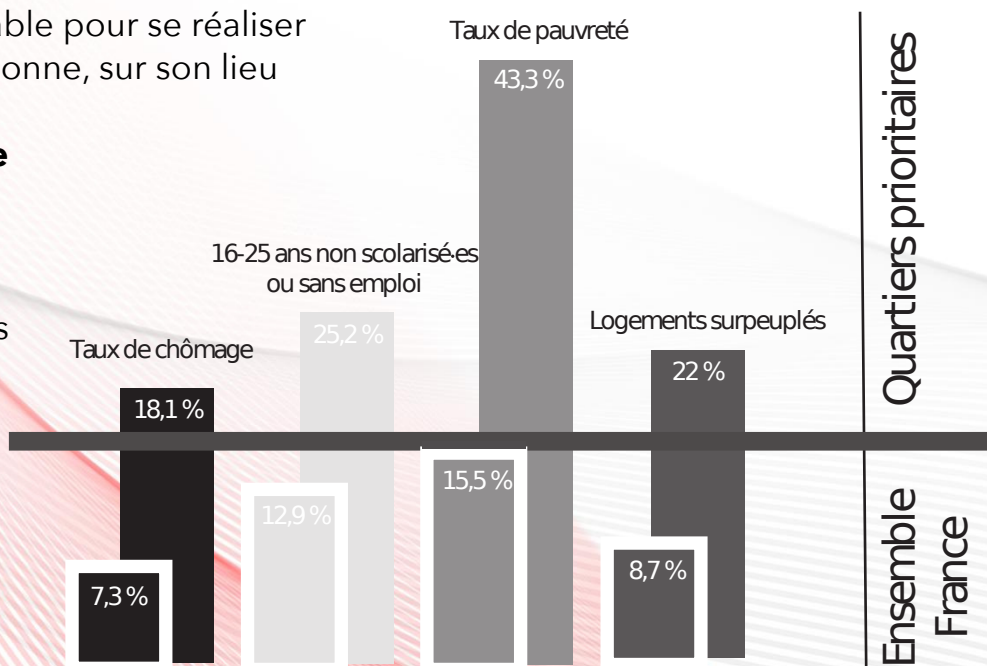
Dès le lendemain du drame de Nanterre, la CGT appelait les pouvoirs publics à réagir

Ce n'est pas parce que Sopra Steria n'est en rien, de près ou de loin, liée à l'actualité brûlante des dernières semaines, que nous ne pouvons pas nous interroger syndicalement sur les causes et conséquences de choix autocratiques et sécuritaires qui prédominent ces dernières décennies.

Dans les quartiers populaires, le chômage reste trois fois supérieur à la moyenne nationale. Celles et ceux qui travaillent sont assigné·e·s à des emplois indispensables à la vie sociale mais éloignés, précaires, dévalorisés et sous-payés. L'égalité républicaine, dans ces conditions tient de la fable. La faille est sociale, elle peut et doit être réparée.

La CGT demande l'ouverture immédiate de chantiers de fond pour :

- **refonder notre police républicaine** et son lien à la population, avec l'engagement d'un travail de fond en matière de formation, de management et de directive de maintien de l'ordre ;
- **mener une politique active et ferme de lutte contre le racisme** et contre toute forme de discrimination dans les services publics et dans la société ;
- **créer d'urgence un plan de renforcement et de financement des services publics** à hauteur des besoins sur tout le territoire, dans une perspective de justice et de mixité sociale ;
- **donner à l'école les moyens matériels et humains** de permettre à chaque enfant, où qu'il ou elle grandisse en France, de devenir un·e adulte libre et responsable pour se réaliser pleinement en tant que personne, sur son lieu de vie comme au travail ;
- **résoudre la crise sociale et politique** qui s'exprime en France sous diverses formes depuis plusieurs années maintenant, avec des actes de solidarité, de revalorisation du travail et de lutte contre la précarité à rebours des politiques menées par le gouvernement



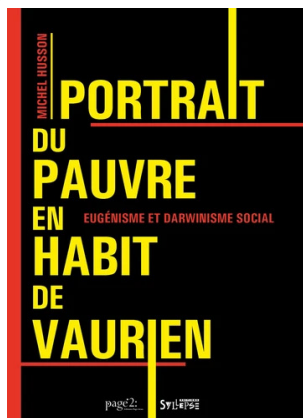
Conquérir le droit à changer d'air

Plus de quatre-vingt-cinq ans après l'instauration des congés payés, la démocratisation des vacances amorcée pendant la période des Trente Glorieuses est au point mort. Un point de clivage de plus... Historiquement lié au syndicalisme et facteur de cohésion, le tourisme social n'en est que plus indispensable.

Avec le mois de juin et la fin de l'année scolaire viennent l'été et les projets pour les grandes vacances. Colos, camps ou encore centres de loisirs pour les jeunes selon les âges, séjours familiaux au bord de la mer ou à la montagne, voyages à l'étranger... Pour qui veut faire ses valises, l'étendue des propositions est infinie. À condition que les finances suivent ou que les aides soient à la hauteur. Or, en ce début de xxe siècle, au pays qui s'enorgueillit du Front populaire, de juin 1936 et de la conquête sociale que furent les congés payés, un gros tiers des Français (environ 40% de la population) reste encore chez eux pendant les grandes transhumances. Le taux de départs plafonne depuis quarante ans. En 1985, il était de 61 %, selon le Credoc (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), et de 64 % en 2019. La définition des vacances qui prévaut pour la statistique et les pouvoirs publics est pourtant modeste. C'est « l'ensemble des déplacements d'agrément comportant au moins quatre nuits consécutives hors du domicile ». Il peut donc s'agir d'un séjour à quelques kilomètres de chez soi pour visiter la famille ou d'un week-end prolongé chez des amis. À mille lieues des deux semaines au bord de la mer qui font partie de l'imagerie des vacances.

Un droit fondamental

Signe des temps, le chèque-vacances, distribué la plupart du temps par les CSE, va dans le sens de l'individualisation de l'action sociale. En le créant, les pouvoirs publics ont fait passer par pertes et profits la volonté originelle de démocratisation des vacances et d'émancipation des travailleurs par le temps libre. Un cap que le tourisme social tente de préserver. Les CSE CGT qui ont conservé des centres de vacances ont rejoint le réseau Unat (Union nationale des associations de tourisme de plein air), qui interpelle régulièrement les pouvoirs publics. Face à la montée en gamme des colonies de vacances des enfants, ses opérateurs se battent pour conserver des offres accessibles à tous, par exemple en accueillant divers dispositifs de soutien au départ des plus précaires. En plus d'offrir « le partage d'une expérience de sociabilité », ces centres de vacances, notamment ceux qui sont gérés par les CSE CGT, mettent un point d'honneur à proposer « des animations culturelles de qualité, tient à rappeler Régis Crunchant. Pour nous, la culture est aussi moyen émancipateur contre les prisons qu'on se met dans la tête en se disant telle musique ce n'est pas pour moi, je ne peux pas aller voir tel spectacle. Or, il faut en donner les clefs de compréhension ». Le propre des vacances ou du tourisme est en effet d'aller à la découverte de l'inconnu. Or, le tourisme social, comme les colonies de vacances, sont un pilier de l'éducation populaire. À l'heure où le gouvernement s'apprête, par exemple, à mettre 110 millions sur la table pour un service national universel (SNU) au nom de la cohésion de la jeunesse et de sa découverte de la vie collective, il pourrait, au même motif, soutenir les colonies de vacances et, plus largement, le tourisme social et solidaire.



Portrait du pauvre en habit de vaurien - Eugénisme et darwinisme social, Michel Husson, édition Syllepse, 2023

Les réponses proposées par Michel Husson à ces questions sont documentées de façon tout à la fois très inédite et originale. C'est à un véritable voyage que nous invite l'ouvrage, une pérégrination dans les discours de toutes celles et ceux, des scientifiques aux romanciers, qui se sont employés avec force, depuis le milieu du 18e siècle, à rendre les pauvres responsables de leur sort et, ce faisant, à permettre aux classes privilégiées de rationaliser de façon plus ou moins élaborée leur statut. Michel Husson montre à quel point les discours actuels résonnent avec ceux du passé. L'ouvrage propose aussi un regard inédit sur la place de Darwin dans cette chaîne de justifications. Il nous révèle à quel point la pénétration du darwinisme social a été profonde y compris chez les progressistes. Il montre aussi à quel point la science, tout particulièrement économique et statistique, s'est en partie dévoyée pour dédouaner le mode d'organisation sociale, quand il ne s'est pas s'agit, avec l'eugénisme, de défendre une représentation anti-humaniste du monde. L'un des apports théoriques de l'ouvrage, outre les thèses développées sur le darwinisme social, est de mettre en évidence un constat souvent occulté : une grande majorité des économistes qui ont jeté les bases de la théorie aujourd'hui dominante ont adopté des positions assimilables au darwinisme social. Un ouvrage utile pour celles et ceux qui s'interrogent sur les racines des lignes de fracture de nos sociétés qui font obstacle à un projet de progrès social.

Pour en savoir plus, la CGT vous invite à contacter ses élu·e·s et mandaté·e·s

Représentant syndical

DE FRANCO Michel 06 08 43 10 60
conseiller du salarié, défenseur syndical
eric.riviere.78@gmail.com
RIVIÈRE Éric 06 60 29 96 72

Les élu·e·s au CSE SSG

SANVISENS Clément 06 43 56 59 77
PHAM Quynh Chi quynhnet@yahoo.fr
LANDIER Éric elandier@hotmail.com

Les élu·e·s au CSE I2S

DILSCHNEIDER Franck 06 01 99 03 42
CUCEGLIO Valérie valerie.cuceglio1234@gmail.com
BENABDERRAHMAN Abdelaziz 06 17 25 17 97

Représentant·e·s du Personnel

CUCEGLIO Valérie (Roanne, I2S) valerie.cuceglio1234@gmail.com
06 45 51 19 56
BENKOULA Yasmina (Latitude, I2S)
BLON Sébastien (Toulouse, I2S) seb.cgt@blon.net
06 99 64 01 50
CAPANACCIA Paul (Sophia, SSG) pcapana@yahoo.fr
06 60 68 16 42
VENTALON Éric (Montpellier, SSG) eric.ventalon@gmail.com
GRATACAP Michel (Latitude, SSG) michel_gratacap@hotmail.com
06 60 68 16 42

Délégués syndicaux CSE I2S

MARQUE Sébastien syndicat@seb.lautre.net
06 85 42 19 38
BERNARD Pascal pbsop@tutanota.com
USTASE Vincent vincent.perso.ustase@free.fr
06 52 26 87 22